



HAL
open science

Arles. Mas Thibert - Marais du Vigueirat

Corinne Rousse, Ferréol Salomon, Yoann Quesnel, Minoru Uehara, Grzegorz Skupinski

► **To cite this version:**

Corinne Rousse, Ferréol Salomon, Yoann Quesnel, Minoru Uehara, Grzegorz Skupinski. Arles. Mas Thibert - Marais du Vigueirat. DRAC / SRA Provence-Alpes-Côte-d'Azur. 2021, pp.112-113. halshs-03564374

HAL Id: halshs-03564374

<https://shs.hal.science/halshs-03564374>

Submitted on 10 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PRÉFECTURE DE LA **R**ÉGION
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR
DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**CULTURELLES

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RGHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

2020

MINISTÈRE DE LA CULTURE
DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES ET DE L'ARCHITECTURE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

Ce bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions (au plan scientifique et administratif), qu'aux membres des instances chargées du contrôle scientifique des opérations, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans sa région.

Les textes publiés dans la partie « Travaux et recherches archéologiques de terrain » ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire. Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

Ce volume diffusé à titre gratuit ne peut être vendu. Sa reproduction sur tout support – même partielle – est soumise à autorisation du ministère de la Culture (DRAC PACA – SRA).

*Illustration de couverture : L'équipe du service régional de l'Archéologie PACA
Image de fond : Vue aérienne des Vieux Salins d'Hyères (Christian Hussy/SRA PACA, 2005)
Montage : MC/DRAC PACA – SRA*

Coordination : Xavier Delestre, Gabrielle Vitali

*Mise en page : Isabelle Marin (Les Netscripteurs)
Traitement des illustrations fournies par les auteurs et cartes : MC/DRAC PACA – SRA*

ISSN 1240-8662 © 2021

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Table des matières

2 0 2 0

Préface	9
Avant-propos	11
La Commission territoriale de la recherche archéologique Sud-Est Bilan annuel	13
Résultats scientifiques significatifs	15
Tableau de présentation générale des opérations autorisées	18
Travaux et recherches archéologiques de terrain	19
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	19
Tableau des opérations autorisées	19
Carte des opérations autorisées	21
Allemagne-en-Provence. Notre-Dame	23
Beaujeu. Territoire communal	24
Castellane. Les Jacons	26
Céreste. Le village	28
Lurs. Notre-Dame-des-Anges	29
Manosque. Les Hauts de la Chapelle	30
Méailles. Grotte du Pertus II	31
Les Mées. La Croix	33
Montfort. Sainte-Madeleine	34
Montloux. Vieux Montloux, église Saint-Jacques	34

Montsalier. La Baou	35
La Palud-sur-Verdon. Territoire communal	36
La Palud-sur-Verdon. Saint-Maurin	36
Peyruis. La Cassine	38
Prads-Haute-Bléone. Four à chaux de Chanolles	40
Riez. Rue Frédéric Mistral 1 et 2	41
Riez. Traverse Lou Clar 1 et 2, Rue du Pont Jacquet	42
Roumoules. Territoire communal	44
Sigonce. Église Saint-Claude	45
Thorame-Basse. Saint-Pierre II	45
Thorame-Basse et Thorame-Haute. Territoires communaux	47

HAUTES-ALPES 49

Tableau des opérations autorisées	49
Carte des opérations autorisées	51
La Bâtie-Neuve. Avenue François Mitterrand	53
Châteauroux-les-Alpes et Embrun. Territoires communaux	55
Chorges. Pré Marchon	56
Freissinières. Haute vallée de la Biaysse	57
Le Monétier-les-Bains. Le Clos des Pélénches	59
Montclus. Tour pentagonale	60
Tallard. Les Boulangeons	62

ALPES-MARITIMES 63

Tableau des opérations autorisées	63
Carte des opérations autorisées	65
Andon, Aspremont, La Brigue, Gorbio, Peille, La Roque-en-Provence, Sospel et Touët-de-l'Escarène. Chapelles des Alpes-Maritimes	67
Antibes. Quartier Fontonne	69
Belvédère, Bendejun, La Bollène-Vésubie, Lantosque, Levens et Saorgue. Vallée de la Vésubie et limitrophes	70
Daluis et Guillaumes. Les Mines de Roua	71
Èze. Place du Général de Gaulle	72
Fontan. Vallon du Haut-Couletta	74
Grasse. Ilot Nègre	76
Nice. Couvent de la Visitation	77
Nice. Hôpital Pasteur, Bâtiment M	79
Nice. Colline du Château,	80
Nice. Grotte du Lazaret	81
Roquebillière. Église Saint-Michel-de-Gast	83
Roquefort-les-Pins. Le Plan	84
Roubion. Cime de la Tournerie	84
Tende. Minière de Vallauria	86
Vallauris. Ilot Elena – Abords du château	87
Villeneuve-Loubet. 969, chemin du Loubet	88

BOUCHES-DU-RHÔNE 91

Tableau des opérations autorisées	91
Carte des opérations autorisées	94
Aix-en-Provence. Hôtel de Gassier – 10, rue Mignet	95
Aix-en-Provence. Extension du réseau de chaleur	96
Aix-en-Provence. 7, rue Joannon Marcel Provence	98
Aix-en-Provence. 58, cours Gambetta	99
Aix-en-Provence. Chemin du Pin	99
Aix-en-Provence. 255, route de Valcros	100
Aix-en-Provence. 126, RN 96	101
Aix-en-Provence. Rue des Guerriers	101
Aix-en-Provence. Rue Manuel, caves sud de l'hôtel de Lacépède	102
Aix-en-Provence. Rue Monclar	104
Aix-en-Provence. Église de la Madeleine, tranche 2	105
Alleins. Chemin du Vallon de Gipan	107
Alleins. Avenue Sadi Carnot	108
Arles. Hôtel de Viguier	108
Arles. Montille d'Ulmet	110
Arles. Pont de Crau, RD 453	111
Arles. Saint-Pierre de Mouleyrès	111
Arles. Mas Thibert – Marais du Vigueirat	112
Aubagne. Chemin du Camp de Sarlier	114
Aubagne. Chemin du Camp de Sarlier, Futur Sarlier 1	114
Aubagne. Chemin du Camp de Sarlier, Futur Sarlier 2	115
Aubagne. Saint-Pierre, RD 396	116
La Barben. Château de la Barben	117
Bouc-Bel-Air. 1255, chemin de Sauvecanne	117
Bouc-Bel-Air. Domaine d'Albertas	117
La Ciotat et Marseille. Cimetières Saint-Jacques et des Crottes	118
Ensuès-la-Redonne. ZAC des Aiguilles	119
Ensuès-la-Redonne et Gignac-la-Nerthe. ZAC des Aiguilles, tranche 3	120
La Fare-les-Oliviers. Chemin des Bons Enfants	121
Fuveau. Liaison routière RD6-A8, tranche 3	122
Gardanne. Les Molx	122
Istres. Rassuenl	123
Istres. 9, draille du Deven	124
Marseille. Bretelle souterraine Schloesing	125
Marseille. Abords du Centre-Bourse	125
Marseille. Extension nord-sud du tramway, secteur Montfuron	127
Marseille. 151, traverse de la Martine	129
Marseille. 20-22, rue Désirée Clary	129
Marseille. 58, boulevard Charles Livonr	131
Marseille. Requalification des espaces publics, secteurs Grignan, Haxo et Saint-Ferréol	132
Meyrargues. L'Espougnac	134
Meyrargues. L'Espougnac	134
Meyrargues. Aqueduc de la Traconnade	136
Meyrargues. La Péronne, tranche 2, secteur de la Boule Noire	137
Les Pennes-Mirabeau. ZAC Les Sybilles	138

Peynier. La Corneirelle, chemin de la Treille	139
Peyrolles-en-Provence. Les Rivaux	142
Port-de-Bouc. La Mérimole ouest	143
Saint-Mitre-les-Remparts. Forêt domaniale de Castillon	143
Saint-Rémy-de-Provence. Glanum, Salle d'assemblée dite « bouleturion »	144
Trets. Avenue René Cassin	146
Trets. Église Notre-Dame-de-Nazareth	147

VAR 149

Tableau des opérations autorisées	149
Carte des opérations autorisées	151
Artigues. Font Salade	153
Bagnols-en-Forêt. Chemin de Rousseau	154
La Cadière-d'Azur. Saint-Jean, Cadière-Thouron	155
La Celle. Forêt de Saint-Julien	155
Cogolin. Chemin du Carry	156
Comps-sur-Artuby. Les Prés de Laure	158
La Farlède. Centre pénitentiaire	159
La Farlède. 69, rue de la Fontaine des Fabre	160
La Farlède. Avenue de la République – La Verdillonne	161
Figanières. Quartier Testebarry	162
Fréjus. Rue des Chênes	162
Fréjus. 552, avenue du Général Calliès	163
Fréjus. PCR « Le port romain de Fréjus »	164
Fréjus. Chemin du Sourcier	165
Fréjus. 177, rue Jean Carrara	166
Fréjus. Villeneuve, Saint-Pierre	166
Fréjus. Parking Dolto	167
Garéoult. Avenue Édouard Le Bellegou, quartier Saint-Martin	168
Ginasservis. La Fontaine	169
Hyères. PCR « Les sanctuaires urbains et extra-urbains d'Olbia de Provence »	170
Hyères. ZAC de la Crestade	171
Ollioules. 468, chemin de Faveyrolles	173
Rians. Cuer Vielh	175
Saint-Cyr-sur-Mer. Route de la Madrague, Villa des Baumelles	175
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. PCR « Sociétés humaines et paléoenvironnements dans la plaine de Saint-Maximin du Paléolithique à l'âge du Fer »	176
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Chevet de la basilique, phase 1	178
Sillans-la-Cascade. Le Grand Défens	178
La Valette-du-Var. Aven de l'Oustau dei Gàrri-grèu	181
Vinon-sur-Verdon. Pèbre, route de Bouyte	182

VAUCLUSE 183

Tableau des opérations autorisées	183
Carte des opérations autorisées	185
Avignon. Immeuble des Deux Gerfauts, rue Bouquerie	187
Avignon. Couvent des Carmes	189

Bollène. Zac Pan Euro Parc, tranche 2	190
Carpentras. Rues du Refuge, de la Tour, Picquepeyre et Beaurepaire	191
Cavaillon. 230, allée des Sapins	192
Châteauneuf-du-Pape. Château de l'Hers	193
Gordes. Les Combettes	195
L'Isle-sur-la-Sorgue. ZA Route de Caumont	196
L'Isle-sur-la-Sorgue. Velorgues, Fondation Frédéric Gaillanne	196
L'Isle-sur-la-Sorgue. Immeuble Beaucaire	196
L'Isle-sur-la-Sorgue. Synagogue	198
Ménerbes. Abbaye Saint-Hilaire	198
Mondragon. Les Ribaudes, tranche 8	200
Monieux. Aven des Planes 1	202
Orange. PCR « Architecture, technique et décor du théâtre antique »	203
Orange. Les Crémales – RD 975	206
Orange. Le Lampourdier, PCR « Territoires celtiques et romains autour d'Arausio »	207
Orange. Le Lampourdier, secteur nord-ouest, tranche 2	208
Orange. Conservatoire de musique, immeuble Saint-Louis	209
Pertuis. 42-46, rue Durance	210
Piolenc. Cargaule	212
Piolenc. Église Saint-Pierre	213
Vaison-la-Romaine. Le Rouvillier – Avenue Hector Berlioz	215
Vaison-la-Romaine. Architecture monumentale et décor	216

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES 217

Tableau des opérations autorisées	217
Projet collectif de recherche « Sépultures de l'âge du Fer dans les Alpes du Sud »	219
Projet collectif de recherche « Fortifier les Alpes au Moyen Âge (V ^e -XVI ^e siècle) »	220

Liste des abréviations 223

Bibliographie régionale 225

Pillages archéologiques et trafics de biens culturels 228

Veille juridique et réglementaire 229

Organigramme du service régional de l'Archéologie 231



Fig. 78 – ARLES, Saint-Pierre de Mouleyrès. Vue des sépultures tardo-antiques coupées par les terrassements du PLM (cliché J.-M. Pain/ALTAMETRIS Méditerranée).

L'opération archéologique a été conduite en trois temps. Un relevé 3D de la paroi nord a été réalisé en août 2018 par l'entreprise Altametrus. Ce travail préliminaire a permis de définir plus précisément les points à traiter et le mode d'intervention. Une première expertise archéologique à partir d'une nacelle a eu lieu le 16 janvier 2020 en s'appuyant sur le relevé 3D. Une intervention ponctuelle d'une demi-journée s'est déroulée le 11 février 2020 afin

de préciser le potentiel archéologique d'un sarcophage devant être consolidé. Dans la mesure où il ne pouvait être question d'entreprendre une fouille systématique, l'enregistrement archéologique s'est borné à une description des structures et à des préconisations destinées à l'entreprise exécutant les travaux de consolidation.

Bruno Bizot

Antiquité

ARLES Mas Thibert – Marais du Vigueirat

La localisation du canal de Marius et de sa liaison avec le complexe portuaire antique, avant-port maritime d'Arles, sont depuis le XIX^e siècle au cœur des recherches sur Fos et le secteur oriental du delta du Rhône. Selon les sources antiques, C. Marius aurait réalisé durant son séjour en Gaule (104-102 av. J.-C.) un canal pour contourner l'embouchure du Rhône et assurer ainsi la sécurité de l'approvisionnement des troupes (Strabon, *Géographie*, IV, 1, 8; Plutarque, *Vies parallèles. Vie de Marius*, XV; Pomponius Mela, *Chorographie*, II, 5, 77; Pline, *Histoire naturelle*, III, 5).

À partir de 2010, la découverte fortuite d'un lot de céramiques antiques, puis de pieux, dans la réserve naturelle nationale des marais du Vigueirat, et les résultats de vastes prospections à la tige métallique réalisées par Otello Badan, révélant l'existence d'un long paléochenal attribué par l'auteur au canal de Marius, ont relancé l'intérêt scientifique pour ce secteur resté à l'écart des recen-

sements archéologiques. Le dossier a été repris dans le cadre du PCR « Fossae Marianae » (Fontaine *et al.*, à par.) associant le ministère de la Culture (DRASSM, SRA PACA), le centre Camille Jullian et le CEREGE (Aix-Marseille Université, CNRS) et des institutions locales (Métropole Aix-Marseille Provence etc.), en partenariat avec Les Amis des Marais du Vigueirat, gestionnaires de la réserve naturelle nationale (RNN). Il se poursuit aujourd'hui dans le cadre d'un programme international soutenu par la fondation A*Midex (Aix-Marseille Université), dont l'objet est d'étudier et de comparer l'organisation des complexes portuaires de Fos et d'Ostie-Portus (FOSPHORA Fos Ostia Portus Harbours of Roman Antiquity, 2019-2021).

Le mobilier découvert en 2010 comprend un lot de céramiques (69 tessons) qui peut être daté, s'il est homogène, du dernier tiers du I^{er} siècle av. J.-C. Deux pieux de sapin ont également été mis au jour lors d'un curage,

en marge de l'anomalie chenal. Le premier a été daté par radiocarbone entre 21 av. J.-C. et 134 apr. J.-C. ; le second entre 130 et 325 apr. J.C. (Landuré *et al.* 2015; Rousse *et al.*, à par.). En 2017, de vastes prospections géophysiques réalisées par le CEREGE (cartographie magnétique et tomographie de résistivité électrique) ont confirmé l'existence d'une longue anomalie linéaire assimilable à un paléochenal, dont le relevé se superpose à celui d'O. Badan (sur peut-être 8 km de long, pour 20 à 30 m de large). Le signal est particulièrement lisible sur la parcelle Cassaire, à l'ouest de la RNN, entre l'actuel canal d'Arles à Bouc et le Grand Rhône.

En 2020, une campagne de carottages associés à des prospections géophysiques à haute résolution (cartographie magnétique et tomographie de résistivité électrique) a été réalisée sur deux secteurs de la parcelle Cassaire, terrain appartenant au Conservatoire du littoral, mais situé à l'ouest à l'extérieur de la réserve nationale des marais du Vigueirat, non loin du Grand Rhône. L'objectif était d'étudier et de dater la stratigraphie des dépôts sédimentaires en se positionnant dans le lit supposé du chenal. Deux sondages profonds (-10 m) ont été réalisés au carottier motorisé à percussion de type Cobra TT (un par secteur), complétés par six carottages à moindre profondeur (-5 m) effectués à la tarière manuelle.

Les analyses et datations réalisées sur les carottes donnent une succession stratigraphique similaire, détaillée ci-dessous pour la carotte de référence CAS-C1, sur laquelle trois datations calibrées (Beta Analytic) ont pu être effectuées.

CAS-C1 : Sur les 9,80 m de sédiment carotté en CAS-1, nous avons pu distinguer 5 unités stratigraphiques. À la base, l'unité A est composée de petits galets de quelques millimètres à quelques centimètres dans une matrice de limons noirâtres. Lors du découpage de la carotte, un *Cerastoderma* a pu être observé parmi de nombreux fragments coquilliers. La datation de matière végétale extraite de cette unité a donné une date calibrée de 5481-5371 av. J.-C. Entre 9,70 et 6,90 m sous la surface topographique, l'unité B présente des dépôts sableux moyens gris plutôt bien triés. De nombreuses passées organiques ont été observées. Aucune date n'a été réalisée pour l'instant dans cette unité et aucun bioindicateur n'a été identifié. Le faciès de l'unité C (-6,90 à -5,60 m) correspond à une interstratification de sables moyens gris et de limons. À 5,77 m de profondeur, des *Theodoxus fluviatilis* et *Limnea auricularia* ont été observés, indiquant que ce dépôt a été mis en place en milieu d'eau douce. Un morceau de bois de la partie supérieure de cette unité a été daté à 3651-3528 av. J.-C. L'unité D correspond, quant à elle, à une interstratification de sables fins gris et de limons suggérant une énergie moins importante que dans l'unité sous-jacente. Aucune date n'a été pour l'instant réalisée dans cette unité. Avec l'unité E, l'énergie de l'environnement de dépôt diminue fortement. Cette unité est principalement composée d'argiles limoneuses grises. Des datations sont en cours, mais une première date radiocarbone réalisée sur des charbons extraits à 3,18-3,22 m sous le niveau topographique (-1 m NGF) indique 147 av. J.-C.-69 apr. J.-C. La sous-unité E1 est

caractérisée par des valeurs de sensibilité magnétique élevées. La sous-unité E3 présente des traces d'oxydation. Finalement, l'unité sommitale F présente une intercalation de sables brun-jaune et de limons.

Bien que ces résultats soient encore préliminaires et nécessitent d'être confirmés par la poursuite des analyses et datations en laboratoire, on peut retenir :

- La mise en place d'un paléochenal connecté au Rhône, à partir du IV^e millénaire av. J.-C., identifié à partir des dépôts de l'unité C, comportant des coquilles de gastéropodes d'eau douce et une interstratification de sables et limons typique des contextes du Rhône. Un deuxième niveau de dépôt (D) indique une diminution d'énergie du cours d'eau.
- Une stratigraphie de comblement progressif du chenal par des dépôts d'argiles limoneuses grises (E), riches en matériaux organiques, entre -5 et -2 m (-3 m / 0 NGF). Un premier échantillon soumis pour datation a livré une chronologie cohérente avec le creusement du canal de Marius et celle de son utilisation (147 av. J.-C.-69 apr. J.-C.). Elle coïncide également avec le mobilier archéologique déjà identifié (supra) et le développement du complexe portuaire de Fos (à partir de 30-20 av. J.-C.).
- D'importants dépôts fins, superficiels, de plaine d'inondation (F) qui recouvrent le comblement du chenal et masquent l'anomalie (0-2 m NGF).

D'autres datations et analyses sont nécessaires pour confirmer que l'unité E soit d'époque romaine. Si tel est le cas, on aurait alors à la période romaine une colonne d'eau navigable d'environ 2,5 m (en considérant un niveau marin à -50 et -70 cm au-dessous du niveau actuel à l'époque romaine : Vella *et al.* 2005). Pour compléter l'étude et préciser la géométrie du chenal, de nouveaux carottages devraient être réalisés, notamment à l'extérieur de son lit, pour comparer l'interprétation des faciès de dépôt. Enfin, des anomalies potentiellement anthropiques méritent d'être documentées par prospections géophysiques dans le périmètre de la RNN à proximité du chenal.

Corinne Rousse, Ferréol Salomon, Yoann Quesnel, Minoru Uehara et Grzegorz Skupinski

Fontaine *et al.*, à par. : FONTAINE (S.), EL AMOURI (M.), MARTY (F.), ROUSSE (C.) – Fossae Marianae, le système portuaire antique du golfe de Fos et le canal de Marius : un état des lieux. Dossier à paraître dans la *Revue archéologique de Narbonnaise*, 50.

Landuré *et al.* 2015 : LANDURÉ (C.), QUESNEL (Y.), ROUSSE (C.), UEHARA (M.), VELLA (Cl.) – Le canal de Marius, dans LANDURÉ (C.), VELLA (Cl.), CHARLET (M.) dir. – *La Camargue autour d'un méandre, études archéologiques et environnementales du Rhône d'Ulmét*, Istres, 2015, p. 137-138.

Rousse *et al.*, à par. : ROUSSE (C.), LANDURÉ (C.), FONTAINE (S.), MARTY (F.), QUESNEL (Y.), VELLA (Cl.) (avec la coll. de Ph. Dusouillez, J. Fleury, M. Uehara) – Le canal de Marius : réflexions autour d'une nouvelle hypothèse de tracé dans le secteur du marais du Vigueirat, dans Fontaine *et al.* : Fossae Marianae, le système portuaire antique du golfe de Fos et le canal de Marius : un état des lieux. Dossier à paraître dans la *Revue archéologique de Narbonnaise*, 50.

Vella *et al.* 2005 : VELLA (C.), FLEURY (T.-J.), RACCASI (G.), PROVANSAL (M.), SABATIER (F.), BOURCIER (M.) – Evolution of the Rhône delta plain in the Holocene, *Marine Geology*, vol. 222–223, 2005, p. 235-265.